

Académie Lorraine des Sciences

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JANVIER 2002

Présents : 65.

Ont émarginé le cahier de présence : Mmes de Martin, VP CUGN, Keller-Didier, Gouzou, Keller, Combremont, Lionel-Pelerin, Grand'Eury, Pichereau, Puton, Bautz, Peltier, de F?y. Mrs Combremont, Keller, Bautz, Claudon, Pentenero, Courbet, Georges, Boyer, Landes, Weibel, Pierre, Coudry, C. Perrin, Vernier, Klein, Florentin, Metche, Toutain, Duval-Cesar, Remy, Franiatte, Hoffman, Fossard, Rauber, Pichereau, Rouiller, Pargney, Bareth, Tognolli, Haluk, Goliot, Cordier, Robaux, F. Claude, Peltier, Ehringer, Okitaudji, Puton.

Excusés : Mmes Patard, Gimenez, Plateaux, Besson. Mrs Rossinot, Président de la CUGN ; Bégorre, VP CUGN ; Losfeld, Recteur de l'Académie de Nancy-Metz ; Dinet, Président du Conseil Général 54 ; Leroy, Sénateur ; Le Déaut, Député ; Denis, Député ; Burllet, Président UHP-Nancy1 ; Werner, Adjoint Maire de Nancy ; Chollet, Hartemann, Delsate, Nourrisson, Plateaux, Philipon.

La séance est ouverte à 18h10 par le Président J.M. Keller, le secrétariat de séance étant assuré par A. Bautz.

Présentation de deux nouveaux Sociétaires :

Mr Florentin Louis, Ingénieur d'étude à l'ENSAIA, spécialiste en pédologie agricole et des zones anthropisées, présenté par A. Bautz et F. Jacquin.

Mr François Mortier, Professeur en Pharmacie, UHP-Nancy1, présenté par C. Perrin et J.P. Philipon.

Communications :

"Les observations météorologiques des correspondants de Louis Cotte en Franche-Comté, vers la fin du XVIIIème siècle" par Guy Puyeo, qui n'a pas pu se déplacer pour raison de santé. Une brève présentation orale est assurée par J.C. Pargney.

"Apport de l'observation des lames minces à l'étude de la truffe et de son environnement édaphique" par Melle Ouarda Boumaza. Un incident technique n'a pas permis la présentation de la communication, qui est reportée à une date ultérieure.

"Les minéraux des argiles du protérozoïque du Chaba (R.D.C.)" par Mr Lokoho-René Okitaudji. Après avoir rappelé la formation des évaporites dans les mers épicontinentales et l'origine des minéraux dans les argiles, Mr Okitaudji souligne l'intérêt économique pour la République Démocratique du Congo de l'exploitation de ces minéraux (talc, magnésite).

Conférence : *"La forêt après la tempête"* par Mr François Vernier, Ingénieur des Eaux et Forêts.

En introduction, Mr Vernier rappelle les principales données caractérisant les dégâts dus à la tempête du 26 décembre 1999. Les chablis, ou volumes des arbres cassés par rapport aux

volumes des arbres sur pied avant la tempête, pour les départements de notre région ont été de 26,4% en Meurthe-et-Moselle, 18,62% en Meuse, 8,69% en Moselle, 16,51% dans les Vosges, la moyenne nationale étant de 16,51%. Au départ, la commercialisation des bois s'est faite dans la précipitation, avec beaucoup de ventes à l'amiable. Il n'y avait plus de référence de prix au mètre cube de bois. A partir du 15 janvier 2000, le marché s'est assaini avec des négociations écrites et des conventions de prix. A ce jour, sur les 19 millions de mètres cubes de grumes à négocier, 16 millions ont été vendus comme bois d'œuvre, d'industrie, de chauffage. Les 3 millions restants sont un stockage stratégique. Le nettoyage des parcelles a conduit à un stockage temporaire des bois. Différentes techniques ont été mises en œuvre. L'immersion dans l'eau a donné de très bons résultats, de même que l'arrosage des bois stockés sur de grandes aires. L'arrosage supprime l'attaque par les champignons et les insectes ravageurs. Des expérimentations de stockage en anaérobiose ont été conduites sur de petits volumes. A Velaines-en-Haye, l'ONF, en partenariat avec Air liquide, a conservé sous azote du bois enfermé dans une bâche. La méthode semblait prometteuse, mais la bâche trop fine a permis des entrées d'air et une attaque des bois. Un essai avec du bois placé sous vide dans une bâche plus épaisse, a donné de bons résultats. La remise en état du milieu forestier, tout d'abord sur 5 ans, puis sur 10 et 15 ans, a fait l'objet d'un plan d'action d'aménagement. Le financement sera 50% pour la France, 50% pour la Communauté Européenne, avec des règles plus draconiennes qu'auparavant. Pour la reconstitution de la forêt dans l'Est, les aides actuelles sont de 163,1 millions de francs pour des autorisations de programmes dans les forêts domaniales. Pour les forêts communales, 1701 dossiers déposés font apparaître des besoins de 345,24 millions de francs. Mr Vernier illustre alors sa conférence à l'aide de diapositives : dégagement des chemins forestiers ; création de chemins de cloisonnement tous les 24 mètres pour la préservation des sols ; écocertification et conservation d'arbres morts sur le terrain pour le maintien de la biodiversité des espèces animales et végétales (un arbre mort par hectare). En conclusion, Mr Vernier indique que l'impact de la tempête sur la forêt n'a pas été aussi catastrophique que l'on pouvait le craindre, et l'avenir de la forêt est maintenant géré différemment en alliant les deux composantes production de bois et intérêt pour la Société.

Suite à la conférence, de multiples questions ont porté sur :

- le financement France / Europe. Les contrôles seront plus détaillés.
- l'effet sur le sol des eaux de lavage des bois de hêtre ou de chêne stockés. Il devait y avoir une récupération des eaux, mais? L'expérience s'arrête car il n'y a pratiquement plus de bois stocké.
- la rentabilité du stockage. Hêtre, oui ; épicéa, non.
- l'optimisation de la forêt en fonction des sols et de la géologie. En laissant la forêt naturelle se reconstituer, elle sera plus stable que les monocultures développées auparavant. Cependant, des études des stations seront menées, elles auront un impact sur le choix des essences implantées.
- les aspects positifs de "l'expérience tempête". L'ONF ne fera plus de futaies régulières, mais des futaies irrégulières, "mitées".
- le développement excessif du gibier et des herbacées. Il faut mettre en place des plans de chasse pour le chevreuil et le sanglier, les populations doivent rester compatibles avec la régénération de la forêt. Il en est de même pour les herbacées, et si cela est nécessaire des traitements chimiques très ponctuels pourront être pratiqués.
- le travail des bûcherons étrangers. Le bilan est à nuancer ; ils n'ont pas retrouvé les

conditions habituelles d'abattage rencontrées dans leurs pays. Plusieurs accidents mortels sont à déplorer suite à des manques de sécurité.

Le Président remercie vivement Mr Vernier pour son intéressant exposé.

Fin de la séance à 20h15.

Le Président :Dr J.M. KELLER

Le Secrétaire de séance : A. BAUTZ, Docteur ès Sciences